



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19103933

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

18 JUL. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0450.072.278

Dénomination

(en entier) : **AYWIERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siège : rue de l'Abbaye, 14 à 1380 Lasne

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : renouvellement des mandats

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03 JUIN 2005

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

Renouvellement des mandats

-Accepte le renouvellement, à dater du 05 juin 2005, pour une période de 6 années allant jusqu'au 04 juin 2011, les mandats des administrateurs de la SA AYWIERS étant :

.Monsieur Yves Limaugé domicilié à 1380 Lasne, Cour Collin 8

. Monsieur Jean-François Limaugé domicilié à 1380 Lasne, Rue de l'Abbaye 12

. Madame Valérie Limaugé domiciliée à 1380 Lasne, Cour Collin 7

.Madame Chantal Blondeau domiciliée à 1380 Lasne, Rue de l'Abbaye 16

Démission

-L'assemblée accepte la démission de Monsieur Alain Limaugé de son poste d'administrateur avec effet rétroactif au 01/09/2002. Il lui est donné entière décharge quant au mandat écoulé.

EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Et immédiatement l'assemblée générale, les administrateurs se sont réunis en conseil d'administration et ont pris à l'unanimité la décision suivante :

Le conseil d'administration a décidé, à dater du 05 juin 2005, de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Yves LIMAUGE et ce pour une durée de 6 ans.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19H00 ;

Yves LIMAUGE

Administrateur-délégué

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03 JUIN 2011

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

Renouvellement des mandats

-Accepte le renouvellement, à dater du 04 juin 2011, pour une période de 6 années allant jusqu'au 03 juin 2017, les mandats des administrateurs de la SA AYWIERS étant :

.Monsieur Yves Limaugé domicilié à 1380 Lasne, Cour Collin 8

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 30/07/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- . Monsieur Jean-François Limaube domicilié à 1380 Lasne, Rue de l'Abbaye 12
- . Madame Valérie Limaube domiciliée à 1380 Lasne, Cour Collin 7
- . Madame Chantal Blondeau domiciliée à 1380 Lasne, Rue de l'Abbaye 16

EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Et immédiatement l'assemblée générale, les administrateurs se sont réunis en conseil d'administration et ont pris à l'unanimité la décision suivante :

Le conseil d'administration a décidé, à dater du 04 juin 2011, de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Yves LIMAUGE et ce pour une durée de 6 ans.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19H00 ;

Yves LIMAUGE
Administrateur-délégué

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 JUIN 2017

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité des voix:

Renouvellement des mandats

-Accepte le renouvellement, à dater du 03 juin 2017, pour une période de 6 années allant jusqu'au 04 juin 2023, les mandats des administrateurs de la SA AYWIERS étant :

- .Monsieur Yves Limaube domicilié à 1380 Lasne, Cour Collin 8
- . Monsieur Jean-François Limaube domicilié à 1380 Lasne, Rue de l'Abbaye 12
- . Madame Valérie Limaube domiciliée à 1380 Lasne, Cour Collin 7
- .Madame Chantal Blondeau domiciliée à 1380 Lasne, Rue de l'Abbaye 16

.de conférer tous pouvoirs à ODB & ASSOCIES SA, représentée par Monsieur Fettah LAHMAR, dont le bureau est établi à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 bâtiment N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Et immédiatement l'assemblée générale, les administrateurs se sont réunis en conseil d'administration et ont pris à l'unanimité la décision suivante :

Le conseil d'administration a décidé, à dater du 03 juin 2017, de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Yves LIMAUGE et ce pour une durée de 6 ans.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19H00 ;

Yves LIMAUGE
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2019 - Annexes du Moniteur belge